

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw annonce ses résultats du troisième trimestre de 2020¹⁾

BRAMPTON, ONTARIO, Le 12 novembre 2020 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le troisième trimestre clos le 3 octobre 2020. Le rapport du troisième trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires de la société sera disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société à loblaw.ca et sera déposé sur SEDAR et disponible à sedar.com.

« Loblaw a enregistré une solide performance au cours du trimestre, tout en réalisant des investissements visant à offrir valeur, sécurité et commodité, et ce, de manière exceptionnelle », a déclaré Galen Weston, président exécutif du Conseil de Les Compagnies Loblaw Limitée. « Nous avons continué à bâtir pour l'avenir en étendant notre réseau de plateformes numériques et en tirant profit de notre programme de fidélisation *PC Optimum*^{MC} afin de créer davantage de valeur pour les familles canadiennes. »

La pandémie de COVID-19 a continué d'avoir des répercussions sur les activités de la société au cours du trimestre et elle a eu une incidence favorable sur le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail, qui a été soutenu par les importants investissements effectués afin d'assurer la sécurité des clients et collègues. Loblaw a continué d'investir dans le but d'améliorer la proposition de valeur globale aux clients et elle a poursuivi ses activités promotionnelles pendant la pandémie afin de conserver la part du marché de ses bannières conventionnelles et d'améliorer la position de ses bannières à escompte.

Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail s'est maintenu à un niveau élevé et a affiché une croissance de 6,9 % au cours du trimestre, la division Marché de la société ayant enregistré une forte progression de 9,7 % et la division Escompte ayant affiché une croissance de 4,7 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a également progressé au cours du trimestre, soit de 6,1 %, les médicaments sur ordonnance ayant dégagé une forte augmentation de 10,3 % et le chiffre d'affaires des produits de l'avant du magasin ayant progressé de 2,4 %. Des investissements liés à la COVID-19 de 85 millions de dollars ont été effectués par la société au cours du trimestre afin d'assurer la sécurité des clients et collègues.

La pandémie de COVID-19 a accéléré certaines tendances à plus long terme, ce qui a permis à la société de faire progresser ses secteurs de croissance stratégiques, soit le Commerce en ligne convivial, un Réseau de soins de santé relié et les Paiements et récompenses. Les investissements de la société dans ses plateformes de commerce en ligne convivial lui permettent d'offrir aux Canadiens la possibilité de faire leurs achats en magasin ou en ligne, avec des services de livraison à domicile ou de ramassage à des emplacements pratiques. Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique de la société a augmenté de 175 % au troisième trimestre par l'intermédiaire de ses plateformes de commerce électronique de produits alimentaires, de produits pharmaceutiques et de vêtements. Les plateformes ont été élargies au cours du trimestre afin d'inclure des produits de l'avant du magasin des pharmacies Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

En septembre, la société a fait deux importantes annonces en ce qui a trait à ses secteurs de croissance stratégiques Paiements et récompenses et Réseau de soins de santé relié. La société a procédé au lancement du compte *PC Argent*^{MC}, une façon simple et gratuite d'effectuer des opérations bancaires courantes qui transforme le paiement de factures et le magasinage en un moyen de recevoir des récompenses *PC Optimum*. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de Réseau de soins de santé relié, la société a aussi annoncé un investissement dans Maple Corporation et le lancement de l'appli *PC Santé*. Ces deux initiatives constituent une partie de la plateforme de santé numérique de nouvelle génération de la société. Cette dernière offrira aux Canadiens une expérience de soins de santé personnalisée en mettant à contribution le réseau de soins de santé national actuel de la société, sa gamme étendue de services de soins professionnels et son programme de fidélisation de calibre mondial afin de fournir une solution de soins de santé personnalisée aux Canadiens.

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2020

À moins d'indication contraire, les faits saillants qui suivent reflètent l'incidence de la consolidation des franchises et de la COVID-19.

- Les produits se sont établis à 15 671 millions de dollars, en hausse de 1 016 millions de dollars, ou 6,9 %, comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2019.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 15 464 millions de dollars, en hausse de 1 044 millions de dollars, ou 7,2 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2019.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaws) a augmenté de 6,9 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) a augmenté de 6,1 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tirés des médicaments sur ordonnance ayant progressé de 10,3 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tirés des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 2,4 %.
- Les initiatives de commerce électronique de la société ont continué de contribuer au chiffre d'affaires tiré du commerce électronique, lequel s'est accru de 175 % au cours du trimestre.
- La société a engagé des coûts liés à la COVID-19 d'environ 85 millions de dollars afin d'assurer la sécurité des clients et des collègues.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 718 millions de dollars, en hausse de 28 millions de dollars, ou 4,1 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2019.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 524 millions de dollars, en hausse de 32 millions de dollars, ou 2,1 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2019.
- Le montant ajusté de la marge du BAIIA²⁾ s'est établi à 9,7 %, ce qui représente une baisse de 50 points de base en regard du troisième trimestre de 2019.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 342 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 11 millions de dollars, ou 3,3 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2019. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 0,96 \$, ce qui représente une hausse de 0,06 \$, ou 6,7 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2019.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 464 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 6 millions de dollars, ou 1,3 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2019.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est établi à 1,30 \$, ce qui représente une augmentation de 0,05 \$, ou 4,0 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2019.
- Au cours du troisième trimestre de 2020, la société a racheté 5,0 millions d'actions ordinaires à un coût de 350 millions de dollars.
- En octobre 2020, la société a prorogé jusqu'en octobre 2023 l'échéance de sa facilité de crédit renouvelable de 1 milliard de dollars existante.
- Les dépenses d'investissement de la société se sont élevées à 396 millions de dollars et les flux de trésorerie disponibles²⁾, à 121 millions de dollars.
- La société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 12 millions de dollars, liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités.
- Le dividende trimestriel sur les actions ordinaires sera accru de 6,3 % et passera de 0,315 \$ par action ordinaire à 0,335 \$ par action ordinaire.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Sauf indication contraire, toute l'information financière tient compte de l'incidence de la consolidation des franchises et de la COVID-19.

Pour les périodes closes le 3 octobre 2020 et le 5 octobre 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020		2019		2020		2019		
	(16 semaines)		(16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(40 semaines)	(40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	15 671 \$		14 655 \$	1 016 \$	6,9 %	39 428 \$	36 447 \$	2 981 \$	8,2 %
Résultat d'exploitation	718		690	28	4,1 %	1 663	1 729	(66)	(3,8)%
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 524		1 492	32	2,1 %	3 709	3 707	2	0,1 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	9,7 %		10,2 %			9,4 %	10,2 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	345 \$		334 \$	11 \$	3,3 %	760 \$	824 \$	(64) \$	(7,8)%
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	342		331	11	3,3 %	751	815	(64)	(7,9)%
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	464		458	6	1,3 %	1 082	1 121	(39)	(3,5)%
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,96 \$		0,90 \$	0,06 \$	6,7 %	2,09 \$	2,20 \$	(0,11) \$	(5,0)%
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,30 \$		1,25 \$	0,05 \$	4,0 %	3,01 \$	3,03 \$	(0,02) \$	(0,7)%
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	358,0		366,2			359,5	369,7		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter (dont toutes les principales activités sont exercées au Canada) :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale, et il soutient le programme *PC Optimum*;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Pour les périodes closes le 3 octobre 2020 et le 5 octobre 2019 (en millions de dollars canadiens)	2020 (16 semaines)				2019 (16 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Total
Produits	15 464 \$	278 \$	(71) \$	15 671 \$	14 420 \$	309 \$	(74) \$	14 655 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	4 534 \$	226 \$	(71) \$	4 689 \$	4 262 \$	262 \$	(74) \$	4 450 \$
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,3 %	81,3 %	— %	29,9 %	29,6 %	84,8 %	— %	30,4 %
Résultat d'exploitation	674 \$	44 \$	— \$	718 \$	655 \$	35 \$	— \$	690 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	205	23	—	228	203	20	—	223
Bénéfice avant impôt sur le résultat	469 \$	21 \$	— \$	490 \$	452 \$	15 \$	— \$	467 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	789 \$	6 \$	— \$	795 \$	771 \$	4 \$	— \$	775 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 474	50	—	1 524	1 452	40	—	1 492
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	9,5 %	s. o.	— %	9,7 %	10,1 %	s. o.	— %	10,2 %

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme Mastercard^{MD} Services financiers le Choix du Président dans le secteur Services financiers.

Pour les périodes closes le 3 octobre 2020 et le 5 octobre 2019 (en millions de dollars canadiens)	2020 (40 semaines)				2019 (40 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Total
Produits	38 816 \$	777 \$	(165) \$	39 428 \$	35 778 \$	859 \$	(190) \$	36 447 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	11 468 \$	678 \$	(165) \$	11 981 \$	10 622 \$	742 \$	(190) \$	11 174 \$
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,5 %	87,3 %	— %	30,4 %	29,7 %	86,4 %	— %	30,7 %
Résultat d'exploitation	1 582 \$	81 \$	— \$	1 663 \$	1 602 \$	127 \$	— \$	1 729 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	509	67	—	576	511	60	—	571
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 073 \$	14 \$	— \$	1 087 \$	1 091 \$	67 \$	— \$	1 158 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	1 971 \$	16 \$	— \$	1 987 \$	1 921 \$	14 \$	— \$	1 935 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	3 612	97	—	3 709	3 565	142	—	3 707
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	9,3 %	s. o.	— %	9,4 %	10,0 %	s. o.	— %	10,2 %

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme Mastercard^{MD} Services financiers le Choix du Président dans le secteur Services financiers.

SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

Sauf indication contraire, l'information financière qui suit reflète l'incidence de la consolidation des franchises et de la COVID-19.

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 15 464 millions de dollars, en hausse de 1 044 millions de dollars, ou 7,2 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2019. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 939 millions de dollars, ou 6,7 %.
 - Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) s'est établi à 11 215 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 6,9 % (0,1 % en 2019). La hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation reflète l'incidence favorable de la COVID-19.
 - Le prix moyen des articles du secteur de l'alimentation au détail de la société a augmenté de 5,3 % (2,2 % en 2019), ce qui reflète la croissance d'un exercice à l'autre des produits du secteur de l'alimentation au détail par rapport au nombre moyen d'articles vendus dans les magasins de la société au cours du trimestre. L'augmentation du prix moyen des articles est attribuable à la composition du chiffre d'affaires.
 - La taille du panier d'épicerie s'est accrue et l'achalandage en magasin a diminué au cours du trimestre.
 - Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) s'est établi à 4 249 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 6,1 % (4,1 % en 2019), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant augmenté de 10,3 % (5,3 % en 2019) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 2,4 % (3,1 % en 2019). Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies reflète l'incidence favorable de la COVID-19.
 - Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 5,0 % (2,9 % en 2019) et la valeur moyenne des ordonnances a progressé de 4,9 % (1,6 % en 2019).
- Le résultat d'exploitation a augmenté de 19 millions de dollars, ou 2,9 %, au troisième trimestre de 2020 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2019 pour s'établir à 674 millions de dollars.
- Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 4 534 millions de dollars au troisième trimestre de 2020, en hausse de 272 millions de dollars, ou 6,4 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2019. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute²⁾ a augmenté de 153 millions de dollars. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 29,3 %, en baisse de 30 points de base comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2019. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 26,7 %, en baisse de 60 points de base comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2019. Les marges du secteur de l'alimentation ont subi l'incidence défavorable des changements dans la composition du chiffre d'affaires en lien avec la COVID-19 et des investissements sur le plan des prix. Les marges du secteur des pharmacies au détail ont subi l'incidence défavorable des changements quant aux limites de renouvellement des ordonnances, qui sont repassées de 30 jours à 90 jours.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 474 millions de dollars au troisième trimestre de 2020, en hausse de 22 millions de dollars, ou 1,5 %, par rapport à celui inscrit au troisième trimestre de 2019. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable de 8 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises. Exclusion faite de la consolidation des franchises, la hausse est attribuable à l'accroissement de 153 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancé par l'augmentation de 139 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont diminué de 10 points de base comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2019 pour s'établir à 17,2 %. La baisse favorable de 10 points de base s'explique essentiellement par l'effet de levier sur le chiffre d'affaires et par les gains en matière d'amélioration des processus et de création d'efficacités, partiellement contrebalancés par les coûts liés à la COVID-19 et par les coûts de main-d'œuvre supplémentaires liés au commerce électronique en raison de l'augmentation des ventes en ligne.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 789 millions de dollars au troisième trimestre de 2020, en hausse de 18 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2019, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et de l'augmentation des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 155 millions de dollars (157 millions de dollars en 2019) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart.

- La société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 12 millions de dollars, liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités. Les charges de restructuration tiennent compte de charges de 6 millions de dollars liées à la fermeture de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa qui a été annoncée précédemment au premier trimestre de 2020. La société investit actuellement dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec. Les centres de distribution de Laval et d'Ottawa transféreront leurs volumes à Cornwall et la société s'attend à engager des coûts de restructuration supplémentaires liés à ces fermetures jusqu'en 2022.
- À la clôture du premier trimestre de 2020, la société a consolidé tous ses franchisés restants. Au troisième trimestre de 2020, la consolidation des franchises a donné lieu à une hausse des produits d'un exercice à l'autre de 105 millions de dollars, à une augmentation du montant ajusté du BAIIA²⁾ de 8 millions de dollars, à un accroissement des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 9 millions de dollars et à une baisse du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 4 millions de dollars.

SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 278 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 31 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2019, en raison essentiellement de la diminution des intérêts, des commissions d'interchange et des frais sur cartes de crédit attribuable aux dépenses moindres des clients, contrebalancée en partie par la hausse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*^{MC}.
- Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 21 millions de dollars, en hausse de 6 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2019. Cette hausse découle principalement de la diminution des pertes de crédit et des pertes de crédit attendues ainsi que de la baisse des coûts d'acquisition de la clientèle, contrebalancées en partie par le recul des produits susmentionnés.
- Au troisième trimestre, la société a lancé le compte *PC Argent*. Le nombre de clients ayant ouvert un compte *PC Argent* à ce jour a dépassé les attentes de la société.

MISE À JOUR CONCERNANT LA COVID-19

Questions d'ordre général

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence considérable sur nos collègues, clients, fournisseurs et autres parties prenantes au cours du troisième trimestre. Comme il a été mentionné précédemment, à partir du mois de mars, la société a réagi rapidement aux changements de circonstances en augmentant ses investissements dans diverses catégories.

Au cours des quatre semaines qui ont suivi la fin du troisième trimestre, la société a enregistré une volatilité persistante de son chiffre d'affaires ainsi que des variations dans la composition de celui-ci en raison des conséquences de la pandémie sur le comportement des consommateurs. Les tendances quant au chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail et les coûts liés à la COVID-19 ont été comparables à ceux du troisième trimestre. Toutefois, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a reculé en regard de celui du troisième trimestre.

Étant donné l'incertitude entourant la durée et la gravité de la pandémie, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités de la société. Comme il a été annoncé le 9 avril 2020, la société a retiré ses perspectives pour 2020 contenues dans son rapport de gestion de l'exercice clos le 28 décembre 2019.

Liquidités

La situation de trésorerie de la société est soutenue par une solide situation financière et la capacité de générer d'importantes entrées nettes liées à ses activités d'exploitation. En septembre 2020, DBRS Morningstar a rehaussé la notation de crédit de Loblaw pour la faire passer de BBB à BBB (élevé). Après la clôture du troisième trimestre de 2020, la société a prorogé jusqu'au 7 octobre 2023 l'échéance de sa facilité de crédit de 1 milliard de dollars existante. À la clôture du troisième trimestre, le solde consolidé de la trésorerie et des placements à court terme de la société s'établissait à 1,8 milliard de dollars. Le total des liquidités disponibles est d'environ 3,8 milliards de dollars, y compris les montants non utilisés sur les facilités de crédit engagées. La Banque le Choix du Président continue de maintenir un niveau de liquidités largement supérieur aux exigences réglementaires minimales.

Facteur de risque

Pour plus de renseignements sur les risques auxquels la société est exposée en raison de la pandémie de COVID-19, il y a lieu de se reporter à la rubrique 9, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion de la société pour le trimestre clos le 3 octobre 2020.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du troisième trimestre de 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,335 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2020 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2020
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$ par action, à payer le 31 décembre 2020 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2020

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR étant donné qu'elle estime que ces mesures fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour obtenir un rapprochement et une description des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion inclus dans le rapport du troisième trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires de la société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Résultats d'exploitation consolidés » sous « Autres questions liées à l'entreprise » et à la rubrique « Mise à jour concernant la COVID-19 ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2020 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, dont la pandémie de COVID-19, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 12, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le rapport annuel 2019 et dans la notice annuelle 2019 de la société (pour l'exercice clos le 28 décembre 2019). En outre, les risques liés à la COVID-19 sont décrits à la rubrique 9, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion de la société pour le trimestre clos le 3 octobre 2020.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel 2019 et rapport du troisième trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires

Le rapport annuel 2019 et le rapport du troisième trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :
Roy MacDonald
Vice-président, Relations avec les investisseurs
905-861-2243
investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias :
Kevin Groh
Vice-président principal, Affaires corporatives et communications
905-861-2437
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 12 novembre 2020 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 9959726. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du rapport du troisième trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedar.com et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique 11 intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport du troisième trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires de la société, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du rapport du troisième trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires de la société.
-